

PROGRAMME DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE- UE

23 actions-clés multidisciplinaires, qui visent à répondre aux besoins prioritaires des citoyens et de la société. Si le PC5 représente 4 % du budget total de la recherche de l'UE, les analystes signalent toutefois que ce 4 % est important, parce qu'il subventionne de nouvelles initiatives à la fine pointe de la technologie, stimule la coopération transnationale en matière de recherche et exerce une influence de plus en plus forte sur les priorités et la structure des programmes de recherche nationaux dans l'ensemble de l'Europe.

Toutefois, une source de préoccupation perdure, soit la tendance constante à la diminution des dépenses de R-D du secteur privé et du gouvernement dans l'UE par rapport aux États-Unis. L'écart des dépenses à ce chapitre s'est creusé, passant de 40 milliards d'euros par année au milieu de la décennie à 75 milliards d'euros en 1999. Ce problème est exacerbé par le chevauchement, le manque de cohérence et la fragmentation des efforts de recherche dans l'UE, ainsi que par la concurrence limitée dans certains secteurs, qui a pour effet de réduire les mesures destinées à encourager les entreprises à financer la recherche. Cette tendance survient au moment où la nature interdisciplinaire de la recherche devient de plus en plus apparente. C'est pourquoi la création d'un espace européen de recherche, appuyée par le Conseil de l'UE en mars 2000, est si importante pour consolider la base de recherche de l'Europe. Elle devrait permettre à l'Union européenne de formuler une définition de l'excellence, de renforcer la collaboration pan-européenne et d'établir des priorités claires et conformes pour la recherche dans le secteur public. La méthode proposée de coordination ouverte entre les gouvernements, grâce à des évaluations et à des indicateurs de performance dans le domaine de la recherche, de l'innovation et de l'entreprise, sera efficace si les leçons révélées sont apprises et mises en application par les États membres moins performants.

D'autres facteurs s'avèrent également importants. Au début du millénaire, la question des ressources humaines dans le domaine de la recherche en Europe devient une préoccupation grandissante. L'UE compte moins de chercheurs par rapport à sa population active (5,1 %) que les États-Unis (7,4 %) et le Japon (8,9 %); cette différence est encore plus marquée dans le secteur privé. Le nombre de jeunes diminue et l'Europe souffre de plus en plus d'un exode de cerveaux vers les États-Unis. Dans le domaine scientifique, comme dans d'autres secteurs de l'économie, on constate un manque de compétences ainsi que des problèmes de mobilité. Il y a beaucoup à faire pour attirer les scientifiques et les chercheurs en Europe. Une augmentation de la mobilité des chercheurs pourrait également améliorer la qualité de la recherche en Europe.

La contribution de l'UE en termes de publications scientifiques à l'échelle mondiale (37,8 % en 1998) et de citations (38,2 % en 1998) augmente rapidement (de 1,7 % et de 2,1 % par année respectivement), tandis que celle des États-Unis (32,9 % des publications et 51 % des citations) est en chute libre (de -2,1 % et de -0,9 % par année respectivement). Alors que 47 % des brevets européens proviennent des États-Unis, ceux de l'UE représentent une proportion beaucoup moins importante dans les